

# MASTERCLASS "ÉTIQUETAGE ET **DÉMARCHES FOIRES ET MARCHES"**

### INTITULÉ DE LA FORMATION

Masterclass "Etiquetage et démarches foires et marchés 13'

Code MASTETIOFOIRESIJ

Action de formation dispensée aux créateurs et repreneurs d'entreprises, aux adultes en reconversion professionnelle..

### **NIVEAU**

Initiation QU Perfectionnement

### DURÉE

1 jour (6H)

### **DATES**

Entrées et sorties permanentes:

> 05/07 18/07 28/09

### INTERVENANT

Cyril SAN NICOLAS. Maître Artisan Pâtissier Prochaines dates en 2024 ; Chocolatier Confiseur Traiteur et formateur depuis plus de 25 ans

### **PUBLIC**

Salariés, entrepreneurs, demandeurs d'emploi, Créateurs, dirigeants et gestionnaires dans le domaine de la pâtisserie, boulangerie, confiserie ou restauration, métiers de bouches.

mathématiques

Travailler dans le secteur de l'alimentaire, la restauration traditionnelle ou collective, ou les métiers de bouches · Ou avoir le projet de travailler dans ce secteur

### OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

A l'issue de cette formation, le stagiaire est capable :

de connaitre les exigences réglementaires · d'identifier ses besoins en étiquetage et en emballage · d'évaluer son organisation et son efficacité en matière d'étiquetage et d'emballage de mettre en place un plan d'actions pour être en conformité de mettre en place un plan d'actions pour participer à des salons, foires ou marchés de choisir du matériel et des produits adéquats

### DÉROULÉ ET MÉTHODE PÉDAGOGIOUE

Horaires: 9H-12H / 13H30-16H30 (sur 1 jour, soit 6H de formation ; dates à déterminer lors de l'inscription)

En distanciel, la formation a lieu sur ZOOM (il est nécessaire d'avoir une bonne connexion internet et une webcam/oreillette bluetooth/écran).

Petits groupes pour privilégier la qualité de la relation, de la transmission.

Effectif minimum: 5 personnes Effectif maximum: 10 personnes

- Briefing en début de formation et lors de chaque module de formation
- Apports didactiques et démonstration par le chef formateur,
- Apports didactiques, apports formatifs, mise en situation, exercices,
- Cours pratique : les participants réalisent des actions en suivant consignes - Mise en situation de rédaction d'étiquettes
- Débriefing en fin de chaque journée de formation

Accessibilité : Modalités pédagogiques qui peuvent s'adapter aux personnes situation de handicap. Suivi personnalisé et rythme personnalisé.

## PROGRAMME ÉTIQUETAGE ET DÉMARCHES FOIRES ET MARCHÉS

Savoir mettre en place un plan d'actions pour participer à des événements locaux, en conformité

Module 1: (1H)

Étiquetage

--> Principes de bases de l'étiquetage en pâtisserie, biscuiterie, chocolaterie et confiserie.

Module 2: (2H)

**Emballage** 

--> Savoir choisir et adapter ses emballages en fonction des produits à destinations d'événements, types marchés, foires, salons...

Module 3: (3H)

Bases du plan d'action

- --> Savoir contacter les décideurs pour entrer dans tel ou tel événement
- --> Savoir déterminer quels sont les besoins en gros et petits matériels, ainsi que la PLV si nécessaire pour ce type d'événements/prestations
- --> Savoir choisir des produits en adéquation avec une vente de marchés en fonction de son matériel et de la situation, en adéquation avec la stratégie de vente et la productivité.



97%\* de satisfaction \*MAI 06/2024 sur 51 personnes



100% de réussite

dans notre école



1er réseau de formations sur l'entrepreneuriat en pâtisserie

### MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE LA FORMATION

Signature de la feuille d'émargement conjointement par les stagiaires et les formateurs par demi-journée de formation

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Les participants seront évalués en continu, selon une grille critériée portant sur les savoirfaire, savoir être, connaissances acquises.

Les participants seront évalués lors de la mise en situation de production : grille d'évaluation critériée portant sur les objectifs pédagogiques des mises en situations Les participants seront évalués à l'issue de chaque formation par une évaluation orale des connaissances des techniques.

# SANCTION DE LA FORMATION ET RÉSULTATS ATTENDUS

Attestation de présence et fin de formation remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation. Obtention d'un certificat de réussite de la formation à l'issue de la formation sous réserve d'assiduité et d'une note égale ou supérieure à 12/20 pour chacun des blocs de compétences.

### MOYENS ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

-Formation à distance via un lien Zoom fourni par l'organisme.

#### Le Bénéficiaire doit être muni :

- D'un carnet de notes et stylo
- D'un ordinateur ou tablette ou smartphone avec caméra et bonne connexion internet.

### TYPE DE PARCOURS

Individualisé : selon les objectifs individuels.

### **TARIF**

Frais pédagogiques - Net de TVA 150,00 € Frais pédagogiques - TOTAL - TTC 150,00 €

« exonérée de TVA – Art. 261.4.4 a du CGI »

Montant total des frais additionnels non pris en charge 00,00 €

Détails des frais additionnels non pris en charge :

Possibilités de financements : fonds propres avec 30% d'acompte puis possibilité paiement du solde en 1 fois ou en plusieurs fois

PÔLE EMPLOI, OPCO, FAFCEA, AKTO ... Notre équipe vous accompagne dans les démarches.

### **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

Admission après entretien avec une référente de l'équipe de notre organisme de formation.

Informations sur l'admission Prenez rdv (téléphonique) avec l'équipe du chef pour postuler :

https://sannicolas-coursdepatisserie.youcanbook.me/

Préparez le bulletin d'inscription à envoyer à votre référente par email suite à l'entretien avec notre équipe.

Merci de prendre connaissance des CGV.

### **Accessibilité**

Référente handicap : AUDREY ROIT Courriel de contact contact@coursdepatisserie.fr Téléphone portable 0658622917 Accessibilité de l'action aux personnes en situation de handicap

Possibilité de suivre les cours pour les PMR via les vidéos. PDF des recettes et process les plus détaillés possibles afin de permettre aux personnes malentendantes de suivre les cours. Parcours 100% digital possible. Autres adaptations possibles.

Langue utilisée lors de la formation : Français



### **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

- 1. Commande : La signature du bon de commande implique que le client a pris connaissance du programme de formation joint et qu'il en accepte le contenu. 2. Règlement de la formation : L'inscription sera définitive à la réception de l'acompte spécifié dans le bon de commande. Le solde éventuel sera à régler à réception de facture à l'issue de la formation. En cas de prise en charge par l'OPCO dans le cadre d'une subrogation de paiement, la réception de l'accord de prise en charge servira de confirmation d'inscription. En cas de prise en charge partielle, la part à la charge de l'entreprise pourra servir de confirmation d'inscription et devra parvenir avant le début de la formation. En cas de refus de prise en charge de l'OPCO pour quelque motif que ce soit, le coût de la formation effectuée reste à la charge du client.
  - 3. Modalités de règlement: Le règlement de la formation pourra s'effectuer soit par chèque à l'ordre de "CDP SAN NICOLAS", soit par CB via un lien personnalisé par l'équipe, soit par virement sur le compte ci-dessous. SARL CDP SAN NICOLAS- IBAN : FR05 3000 2018 0000 0071 1338 M46
- 4. Report d'inscription : Sous réserve de disponibilité, une inscription peut être reportée sans frais sur une session ultérieure avec un préavis de 10 jours.
- 5. Annulation d'inscription : En cas d'annulation par le client à moins de 30 jours calendaires avant le début de la session de formation, celle-ci sera redevable de 50 % du montant total de la prestation à titre de dédommagement. Ce montant sera de 100 % à moins de 10 jours de la prestation ou en cas d'absence à la formation.
- 6. Annulation de la formation : CDP San Nicolas se réserve le droit d'annuler la session de formation en cas de force majeure ou en cas d'un nombre trop faible d'inscrits avec un préavis de 7 jours. Cette annulation ne donnera lieu à aucune indemnisation et les sommes éventuellement perçues seront remboursées. Le participant pourra reporter son inscription sur une session ultérieure de son choix sans frais, sous réserve de disponibilité.

### EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'accès au laboratoire de pâtisserie répond aux règles d'hygiène : Une tenue professionnelle (ou à minima pantalon, chaussures fermées et tablier) est obligatoire dès le 1er jour. Chaque participant est tenu de se conformer et de respecter le règlement intérieur et le dress code de l'école. CDP San Nicolas se réserve le droit de refuser l'accès en laboratoire et aux salles de cours à toute personne qui ne respecterait pas le règlement intérieur.



### CV DU FORMATEUR CYRIL SAN NICOLAS



Domaines de compétences : pâtisserie française, pâtisserie fine, viennoiseries modernes, chocolaterie, confiserie, confitures, Wedding cakes à la Française et Nude Cakes, cake design, snacking, traiteur, management d'entreprise, création et gestion d'entreprise, marketing d'entreprise, recrutement dans les métiers de bouche, coaching examens, coaching et consulting entreprises pâtisseries...

### CHEF CYRIL SAN NICOLAS

Maître Artisan Pâtissier Chocolatier Confiseur Traiteur Cuisinier Gourmand

- - Maître Artisan Pâtissier Chocolatier Glacier Confiseur Traiteur
  - ion Cuisine française à l'Institut Paul Bocuse en 2023
  - Plus de 30 ans d'expérience avec un laboratoire, 2 boutiques au centre de Bordeaux et des formations auprès de nombreux Meilleurs Ouvriers de France

  - Traiteur pour de nombreux événements et institutions bordelaises Médaille d'Argent de l'Artisanat 2018 (plus de 20 ans d'artisanat et d'excellence)
  - CET Président du Jury de CAP Pâtissier et Chocolatier, BTM et MAF plusieurs a
  - Meilleur Maître d'Apprentissage de la Région Aquitaine 2016 Champion du Monde du Canelé 2016 (« Canel Trophy »)

  - Vainqueur « Stars et Métiers » 2015 <u>Vice Président</u> régional de la Confédération des Artisans Pâtissiers Trésorier de la Confrérie du Canelé de Bordeaux
  - Président des 7 Entremetteurs

  - Coach d'apprentis pour de nombreux concours avec élèves finalistes (Meilleur Apprenti de France, Olympiades des métiers, pièces artistiques sucre et chocolat...) Président du jury Championnat du Monde du Cannelé 2018 (« Cannelénium.»)

  - Partenaire de la Coupe du Monde de la Pâtisserie avec Enodis (SIRHA 2019)

  - Médaille de Bronze du Championnat du Monde de Confitures 2022
  - entant des Cannelés Bordelais et du Cream'lé au Japon avec des boutiqu ères sur Tokyo et Nagoya avec « Carnet Gourmand » (Mitsukoshi/Isetan)
  - Consultant en entrepreneuriat en Pâtisserie et développement de concepts
  - Chef intervenant dans des restaurants pour repas à 4-6 m de restaurants... (Richerenches, Honolulu...)
  - Formation Burrata et Mozzarella Laiterie Burdigala Bordeaux





# BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION:
SI PERSONNE PHYSIQUE :
Nom et prénom de la personne):
Adresse :
Ville :
Code Postal :
Téléphone : E-mail :
SI ENTREPRISE (PERSONNE MORALE)
Nom de l'organisme :
Siret :
Adresse :
Ville :
Code Postal :
Nom du contact : Poste :
Téléphone : E-mail : 🛮
PARTICIPANTS : Nom Prénom Fonction E-mail 🛭
DATES CHOISIES (ou période souhaitée) :
CONDITIONS D'INSCRIPTION (Voir Extrait des CGV)   Toute inscription nécessite l'envoi du présent bulletin d'inscription à CDP San Nicolas 180  Avenue de Paris - 33620 Ou par courriel sur : financements.cdpsannicolas@gmail.com   Toute inscription doit être accompagnée - Soit d'un acompte de 30 % à l'ordre de CDP SAN  NICOLAS - Soit d'une prise en charge validée par votre OPCO (ou autre financeur) avec  subrogation.
Informations sur les inscriptions.
- Le solde de la formation est à régler avant la fin de la formation.
- Une inscription peut être reportée sur une session ultérieure, et l'acompte peut être
- Olle Machipuloti pent effe tepolitee ani nue session nueneme en lacoundre dem ene
remboursé pour une annulation intervenant au moins 30 jours avant la formation.
remboursé pour une annulation intervenant au moins 30 jours avant la formation.
remboursé pour une annulation intervenant au moins 30 jours avant la formation.  Date :
remboursé pour une annulation intervenant au moins 30 jours avant la formation.
remboursé pour une annulation intervenant au moins 30 jours avant la formation.  Date :(Cachet de l'entreprise :)
remboursé pour une annulation intervenant au moins 30 jours avant la formation.  Date :

